

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Élise Dupras

<https://www.cadre21.org/membres/0efae7cb3fbfe039a8d8497c>

Date d'obtention : 2023-11-20 18:15:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La trousse nous donne une facilité d'intervention, car est toute notée dans la trousse. C'est une trousse extrêmement complète.

C'est une méthode qui va nous aider à gérer des situations qui sont difficiles et qui nous demandaient beaucoup puisque nous ne savions pas comment les gérer de façon correcte. Nos interventions n'étaient pas toujours les mêmes et grâce à cette trousse, elles le seront.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Moins de crainte d'oublier des détails importants envers la victime et/ou les témoins, car tout est bien inscrit dans la trousse. Ne plus avoir d'hésitation pour appeler la police vue l'instauration de la trousse à tout le SPVM.

Beaucoup moins de questions à se poser face aux interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas intervenir dans ce qui s'est passé au niveau de "l'agresseur".

Intervenir aux niveaux de la victime et des témoins avant tout. Confisquer le téléphone rapidement et le déposer dans l'enveloppe fourni.

Suivre les étapes qui sont accessibles facilement dans la trousse.